



Mut intra : après la saisie des vœux.

Le serveur SIAM est fermé depuis ce matin 8h

Dès le 4 avril : vous pouvez télécharger le formulaire de confirmation sur i-prof.

Le 07 avril : c'est la date limite de retour des confirmations et des pièces justificatives par le biais de Colibris.

En cas de doute ou de problème adressez-vous directement au rectorat :

<https://www.ac-lille.fr/dialogue-mouvement/>

Vous pouvez encore apporter des modifications et signaler les erreurs de barème sur la confirmation, soit directement sur le document imprimé puis scanné et joint au message de confirmation, soit dans le corps du mail envoyé pour confirmer votre participation au mouvement.

Conservez la trace du message envoyé et de la confirmation. N'oubliez pas de nous transférer le mail de confirmation et une copie de votre dossier à snfolc59@wanadoo.fr

Prochaines étapes :

Vérification de votre barème du 9 mai au 23 mai.

Pour vérifier que vous avez bien les points auxquels vous avez droit

Publication des résultats le 13 juin.

Pour les TZR qui souhaitent changer de RAD, la date limite de la demande est fixée au 1 juin

Si vous n'êtes pas à jour de la cotisation, le bulletin 2023 est en lien ci-dessous.

Le syndicat n'existe que par ses adhérents !

adhérer

Pourquoi adhérer ?



LA BONNE CARTE